

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En vertu de la réglementation (CE) N° 1907/2006

RTV 400 Series



| | | |
|----------------|-------------------------|--|
| Version | Date de révision | Dernière date de publication : 10/10/2016 |
| E-1.0 | 10/10/2016 | Date de première publication : 10/10/2016 |

SECTION 1 : Identification

- 1.1 Nom commercial :** Novagard RTV 400 Series
- Code produit :**
- 1.2 Utilisation de la substance ou du mélange :** Colle silicone/composé adhésif
- 1.3 Société :** **Novagard Solutions™**
5109 Hamilton Avenue
Cleveland, Ohio 44114
www.novagard.com
- Téléphone :** 216-881-8111
- Adresse électronique :** techsolutions@novagard.net
- 1.4 Numéro de téléphone d'urgence :** CHEMTREC 800-424-9300 (US)

SECTION 2 : Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
Non classé sur la base des informations disponibles.
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
- AVERTISSEMENT**
- Mentions de danger
- H303 : Peut être nocif en cas d'ingestion
H333 : Peut être nocif en cas d'inhalation
H316 : Cause des irritations légères de la peau
H320 : Cause une irritation oculaire
- Avertissements P264 :
- Se rincer abondamment après toute manipulation
P312 : Appeler un médecin en cas de malaise
P332 : Consultez un médecin si l'irritation cutanée persiste
P337 : Consultez un médecin si l'irritation oculaire persiste
- 2.3 Autres dangers**
Aucun connu

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En vertu de la réglementation (CE) N° 1907/2006

RTV 400 Series

Version Date de révision
E-1.0 10/10/2016

Dernière date de publication : 10/10/2016
Date de première publication : 10/10/2016

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Mélange

Nature chimique : Élastomère de silicone

3.2 Composants dangereux

| Composant | N° CAS | % en poids | N° EINECS | Homologation REACH |
|----------------------------|------------|------------|-----------|--------------------|
| Silicium, amorphe | 68611-44-9 | 0-15 | 271-893-4 | Oui |
| Méthyle Oximino Silane | 22984-54-9 | 0-5 | 245-366-4 | Oui |
| Tétra Oximino Silane | 34206-40-1 | 0-0,5 | 251-882-0 | Oui |
| Toluène | 108-88-3 | 0-0,5 | 203-635-9 | Oui |
| Vinyle Oximino Silane | 2224-33-1 | 0-4 | 218-747-8 | Oui |
| Aminopropyltriéthoxysilane | 919-30-2 | 0-2 | 213-048-4 | Oui |
| Dilaurate de dibutylétain | 77-58-7 | < 0,2% | 201-039-8 | Oui |

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Protection des secouristes Aucune précaution spéciale nécessaire.

En cas de contact cutané Lavez avec de l'eau et du savon par précaution.
Consultez un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact oculaire Rincez les yeux à l'eau par précaution.
Consultez un médecin en cas de symptômes.

En cas d'ingestion NE FAITES PAS vomir.
Diluez lentement avec 1 ou 2 verres de lait ou d'eau.
Consultez un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Tout contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux requis

Effectuez un traitement symptomatique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En vertu de la réglementation (CE) N° 1907/2006

RTV 400 Series

| | | |
|----------------|-------------------------|--|
| Version | Date de révision | Dernière date de publication : 10/10/2016 |
| E-1.0 | 10/10/2016 | Date de première publication : 10/10/2016 |

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction adaptés : Eau par pulvérisation, mousse, dioxyde de carbone, produit chimique sec

Moyens d'extinction inadaptés : Aucun connu

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant une lutte contre un incendie : L'exposition à des produits de combustion peut être nocive

Produits combustibles dangereux : Formaldéhyde

5.3 Conseil aux pompiers

Équipement de protection spécial pour pompiers : Équipement standard

Méthodes d'extinction spécifiques : Éloignez les conteneurs du feu si possible

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions, équipement de protection et procédures d'urgence à titre individuel

Précaution à titre personnel : Portez un équipement de protection individuelle approprié

6.2 Précautions de l'environnement

Précautions de l'environnement : Empêchez toute fuite ou déversement supplémentaire, si possible.
Avertissez les autorités locales si le déversement ne peut être endigué.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Collectez et rassemblez l'ensemble pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Les sections 13 et 15 fournissent des informations complémentaires sur certaines exigences locales ou nationales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En vertu de la réglementation (CE) N° 1907/2006

RTV 400 Series

| | | |
|----------------|-------------------------|--|
| Version | Date de révision | Dernière date de publication : 10/10/2016 |
| E-1.0 | 10/10/2016 | Date de première publication : 10/10/2016 |

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Mesures techniques : Manipulez/stockez le produit avec précaution. Évitez tout contact avec la peau. Évitez tout contact avec les yeux. Rincez-vous abondamment les mains après toute manipulation. Laissez le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Spécifications relatives aux zones et aux conteneurs de stockage : Conservez le produit dans des conteneurs correctement étiquetés. Maintenez les conteneurs fermés hermétiquement.

Conseil de stockage commun : Aucune remarque particulière

7.3 Utilisations spécifiques

Utilisations spécifiques : Aucune notée

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

| Ingrédients | CAS | Type | Description | Base |
|---------------------|-----------|----------------------------|-----------------------|-----------|
| Dioxyde de silicium | 7631-86-9 | TWA (poussière inhalable) | 6 mg/m ³ | UK WEL |
| | | TWA (poussière respirable) | 2,4 mg/m ³ | UK WEL |
| | | TWA (poussière respirable) | 4 mg/m ³ | ALLEMAGNE |
| | | TWA (fraction inhalable) | 1 mg/m ³ | RUSSIE |

8.2 Contrôles d'exposition

Mesures techniques : Assurez une ventilation adéquate, tout particulièrement dans les zones confinées. Limitez l'exposition aux concentrations sur le lieu de travail. Mettez une station de lavage des yeux à disposition.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En vertu de la réglementation (CE) N° 1907/2006

RTV 400 Series

| | | |
|----------------|-------------------------|--|
| Version | Date de révision | Dernière date de publication : 10/10/2016 |
| E-1.0 | 10/10/2016 | Date de première publication : 10/10/2016 |

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Une ventilation par extraction générale et locale est conseillée. Des appareils de protection respiratoire doivent être portés partout où les concentrations de produit ne sont pas connues.

Protection des mains : Lavez vos mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux : Portez l'équipement de protection individuelle suivant : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : La peau doit être lavée après tout contact.

Mesures d'hygiène : Assurez-vous que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient placés à proximité du lieu de travail. Ne mangez pas, ne fumez pas et ne buvez pas pendant l'utilisation du produit. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ces précautions concernent une manipulation à température ambiante. Toute utilisation à des températures élevées ou toutes applications en aérosols/pulvérisation peuvent requérir des précautions supplémentaires.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques du produit

| | |
|--|--------------------------|
| Apparence : | Pâte |
| Couleur : | Selon la description |
| Odeur : | Légèrement soufrée |
| Seuil olfactif : | Aucune donnée disponible |
| pH : | Non applicable |
| Point de fusion/congélation : | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition et plage d'ébullition : | Non applicable |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En vertu de la réglementation (CE) N° 1907/2006

RTV 400 Series

| | | |
|----------------|-------------------------|--|
| Version | Date de révision | Dernière date de publication : 10/10/2016 |
| E-1.0 | 10/10/2016 | Date de première publication : 10/10/2016 |

| | |
|------------------------------------|--|
| Point d'éclair : | Non applicable |
| Taux d'évaporation : | Non applicable |
| Inflammabilité (solide, gazeuse) : | Non classé en tant que danger d'inflammabilité |
| Limite supérieure d'explosivité : | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité : | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur : | Non applicable |
| Densité de vapeur relative : | Aucune donnée disponible |
| Densité relative : | 1,00 |
| Solubilités | Eau : < 1,0 % |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation : | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition : | Aucune donnée disponible |
| Viscosité | |
| Viscosité, dynamique : | Non applicable |
| Propriétés explosives : | Non explosif |
| Propriétés oxydantes : | Non classé en tant qu'oxydant |

9.2 Autres informations

| | |
|-------------------|--------------------------|
| Poids moléculaire | Aucune donnée disponible |
|-------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

| | |
|-------------------------|---|
| 10.1 Réactivité | Non classé en tant que danger de réactivité |
| 10.2 Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales d'utilisation |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En vertu de la réglementation (CE) N° 1907/2006

RTV 400 Series

| | | |
|----------------|-------------------------|--|
| Version | Date de révision | Dernière date de publication : 10/10/2016 |
| E-1.0 | 10/10/2016 | Date de première publication : 10/10/2016 |

| | | |
|------|--------------------------------------|---|
| 10.3 | Possibilité de réactions dangereuses | Une utilisation à des températures élevées peut produire des composés très dangereux. Peut réagir en présence d'agents oxydants forts. De l'acide acétique se forme au contact de l'eau ou de l'air humide. En cas de chauffe à des températures supérieures à 150 °C (300 °F) en présence d'air, des traces de formaldéhyde peuvent être libérées. Une ventilation adéquate est requise. Voir la norme OSHA sur le formaldéhyde, 29 CFR 1910.1048 Des produits de décomposition dangereux se forment à températures élevées. |
| 10.4 | Conditions à éviter | Aucune connue |
| 10.5 | Matières incompatibles | Agents oxydants |
| 10.6 | Produits de décomposition dangereux | |
| | Eau | Acide acétique |
| | Thermique | Formaldéhyde |

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies

d'exposition possibles :

Contact cutané, ingestion, contact oculaire

Toxicité aiguë :

Non classé à partir d'informations disponibles

Corrosion/irritation cutanée :

Non classé à partir d'informations disponibles

Lésion grave/irritation oculaire :

Non classé à partir d'informations disponibles

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé à partir d'informations disponibles

Mutagenicité des cellules germinales : Non classé à partir d'informations disponibles

Cancérogénicité :

Non classé à partir d'informations disponibles

Toxicité génésique :

Non classé à partir d'informations disponibles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En vertu de la réglementation (CE) N° 1907/2006

RTV 400 Series

| | | |
|----------------|-------------------------|--|
| Version | Date de révision | Dernière date de publication : 10/10/2016 |
| E-1.0 | 10/10/2016 | Date de première publication : 10/10/2016 |

| | |
|-----------------------------|--|
| STOT – exposition unique : | Non classé à partir d'informations disponibles |
| STOT – exposition répétée : | Non classé à partir d'informations disponibles |
| Toxicité par aspiration : | Non classé à partir d'informations disponibles |

SECTION 12 : Informations écologiques

| | |
|---|--|
| 12.1 Toxicité | Non classé à partir d'informations disponibles |
| 12.2 Persistance et dégradabilité | Aucune donnée disponible |
| 12.3 Potentiel d'accumulation biologique | Aucune donnée disponible |
| 12.4 Mobilité dans les sols | Aucune donnée disponible |
| 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB | Aucune donnée disponible |
| 12.6 Autres effets négatifs | Aucune donnée disponible |

SECTION 13 : Modalités de mise au rebut

13.1 Méthodes de traitement des déchets

| | |
|-----------------------|---|
| Produit : | Les caractéristiques RCRA de ce produit ont été évaluées et il ne correspond pas aux critères des déchets dangereux s'il est mis au rebut sous la forme dans laquelle il a été acheté |
| Déchets des résidus : | Procédez à l'élimination dans le respect de la législation locale |
| Emballage contaminé : | Les conteneurs vides doivent être déposés dans un centre de traitement des déchets agréé pour leur recyclage ou mise au rebut. Sauf indication contraire : Mettre au rebut comme un produit non utilisé |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En vertu de la réglementation (CE) N° 1907/2006

RTV 400 Series

| | | |
|----------------|-------------------------|--|
| Version | Date de révision | Dernière date de publication : 10/10/2016 |
| E-1.0 | 10/10/2016 | Date de première publication : 10/10/2016 |

SECTION 14 : Informations relatives au transport

| | | |
|-------------|---|--|
| 14.1 | Numéro ONU | Non classé en tant que produit dangereux |
| 14.2 | Nom d'expédition ONU | Non classé en tant que produit dangereux |
| 14.3 | Classe de danger pour le transport | Non classé en tant que produit dangereux |
| 14.4 | Groupe de conditionnement | Non classé en tant que produit dangereux |
| 14.5 | Danger pour l'environnement | Non classé en tant que produit dangereux |
| 14.6 | Précautions spéciales pour l'utilisateur | Non applicable |

Transport en bloc conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non applicable au produit tel qu'il est fourni

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

| | |
|--|----------------|
| Réglementation (CE) N° 649/2012 du Parlement Européen et du Conseil Européen relative à l'exportation et à l'importation des produits chimiques dangereux | Non applicable |
| Règlement REACH – Substance extrêmement préoccupante inscrite sur la liste des substances candidates à l'autorisation (Article 59) | Non applicable |
| Réglementation (CE) N° 1005/2009 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone | Non applicable |
| Réglementation (CE) N° 850/2004 relative aux polluants organiques persistants | Non applicable |
| Seveso III : Directive (CE) N° 18/2012 du Parlement Européen et du Conseil sur le contrôle des dangers d'accident majeur impliquant des substances dangereuses | Non applicable |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En vertu de la réglementation (CE) N° 1907/2006

RTV 400 Series

| | | |
|----------------|-------------------------|--|
| Version | Date de révision | Dernière date de publication : 10/10/2016 |
| E-1.0 | 10/10/2016 | Date de première publication : 10/10/2016 |

Autres réglementations : Notez la Directive 92/85/EEC concernant la protection de la maternité ou d'autres réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants du présent produit sont déclarés dans les inventaires suivants :

| | |
|-------|---|
| AICS | Tous les ingrédients listés ou exempts |
| IECSC | Tous les ingrédients listés ou exempts |
| REACH | Tous les ingrédients (pré)inscrits ou exempts |
| TSCA | Toutes les substances chimiques de ce matériau sont incluses ou exemptes de la liste de l'inventaire TSCA des substances chimiques. |
| KECI | Tous les ingrédients listés, exempts ou notifiés |
| DSL | Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit observent les obligations du CEPA 1999 et du RRSN et sont sur la liste d'exemption de la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada. |

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été menée.

SECTION 16 : Autres informations

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes dans la mesure de nos connaissances et informations à la date de sa publication. Ces informations sont fournies à titre d'indications pour sécuriser la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, la mise au rebut et le déversement du produit et ne doivent pas être considérés comme une spécification de garantie ou de qualité de quelque type que ce soit. Les informations fournies concernent uniquement le matériau spécifique identifié en haut de cette fiche de données de sécurité et ne sont pas valables lorsque le matériau est utilisé en combinaison avec toute autre matière ou tout autre traitement, à moins qu'il ne soit spécifié dans le texte. Les utilisateurs du matériau doivent passer en revue les informations et les recommandations dans le contexte spécifique de l'utilisation prévue pour la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage, y compris l'évaluation de la compatibilité de la matière de la fiche de données de sécurité avec le produit de l'utilisateur final, le cas échéant.